



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES

LA MUNICIPALITÉ EST
OFFICIELLEMENT
 PROPRIÉTAIRE D'OLYMEL!



SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Mot du maire	p. 3
Résumé des procès-verbaux	p. 4 et 5
Informations municipales	p. 6
Mot de l'inspecteur.....	p. 7
Fabrique.....	p. 8
FADOQ.....	p. 9
Loisirs St-Simon	p. 10
École N.D.P.	p. 11 et 12
Journées de la persévérance	p. 13
Bibliothèque	p. 14
Comité d'embellissement	p. 15
SARCA.....	p. 16
Service incendie	p. 17
Programme ALUS	p. 18
Régie des déchets	p. 19 et 20
Inscription nouveaux élèves	p. 21
Nos professionnels	p. 21 à 24



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

- Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

- Maire suppléant
- Ressources humaines et CNESST
- Relations avec les citoyens
- Immobilisation
- Entente intermunicipale
- Administration et finances

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Bibliothèque
- Substitut Loisirs
- Substitut Régie des déchets

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

- Voirie et travaux publics
- Sécurité du Québec
- Service incendie et mesures d'urgence
- Comité de développement

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

- Politique de la famille et des aînés
- Comité-école NDP
- Comité d'embellissement
- Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
- Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

- Cours d'eau
- Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

- Loisirs
- Régie des déchets
- Hygiène du milieu

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Adjointe administrative

Sophie Pineault poste 224
admin@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs

Mme Roxanne Carbonneau poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

Fondation Caramel

Contrôle animalier
450 549-2935

A.F.E.A.S.

Évelyne Boulard Roy, présidente
450 798-2589

Loisirs St-Simon Inc.

Alex Carrière, président
450 798-2230

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498

Courriel : info@saint-simon.ca • Site Internet : www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h



Mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

C'est toujours avec plaisir que je vous informe sur les derniers dossiers d'actualité de notre Municipalité.

Après la signature de l'offre d'achat déposée en septembre dernier pour l'acquisition de l'immeuble du 171 rue Saint-Édouard, usine d'Olymel, la Municipalité a procédé aux vérifications diligentes nécessaires. Comme les résultats de ces vérifications ont été satisfaisantes, la Municipalité a acquis l'immeuble, terrain et bâtiments, de l'usine d'Olymel en signant l'acte notarié vendredi dernier, le 10 février 2023. Cette acquisition historique permettra de réaliser un projet d'envergure qui consiste essentiellement en l'aménagement d'un développement résidentiel de près de 100 habitations. Avant de voir la première maison être bâtie sur ce terrain, plusieurs autres démarches restent à faire. Chose certaine, le visage de notre Municipalité changera après la réalisation de ce projet, tel que souhaité par vos élus.

Nous sommes fiers du travail accompli dans le dossier de la garderie Les Petits Caméléons. Trois ans et trois mois après l'achat du bâtiment situé au

122, rue Saint-Édouard par la Municipalité, la garderie a ouvert ses portes à pleine capacité. En effet, depuis le 16 janvier dernier, 31 enfants fréquentent ce service de garde. Chapeau à tous les intervenants qui ont rendu ce projet possible.

À Saint-Simon, nous ne reculons devant rien pour le bien-être des citoyens, jeunes et moins jeunes. Malgré un 3^e refus du ministère de l'Éducation pour le projet d'agrandissement de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, dû au dépassement des coûts des soumissions, nous continuons l'aménagement des terrains avoisinants. Ce projet d'agrandissement, annoncé en juin 2019, a amené la Municipalité à faire l'acquisition de trois terrains et à déplacer la rue des Loisirs. Nous devrions procéder à l'aménagement de la Placette à l'avant de l'école cette année afin de créer une classe verte et un lieu de rencontre pour les citoyens. Nous espérons que le projet d'agrandissement pourra quand même être réalisé dans un avenir rapproché.

En cette période hivernale, je tiens à féliciter le personnel des travaux publics pour le déneigement du réseau routier. Un merci sincère pour votre dévouement et pour la qualité de votre travail.

Toujours sur notre réseau routier, nous avons procédé à l'amélioration de la signalisation à l'intersection du rang Saint-Georges et de la 224. En effet, des panneaux annonçant une intersection dangereuse furent installés au courant de l'automne. Tout dernièrement, nous avons ajouté des lumières rouges clignotantes au-dessus des panneaux d'arrêts.

Je tiens à remercier le travail des bénévoles qui font de notre Municipalité un lieu si accueillant et diversifié. Plus spécialement, je tiens à souligner le travail des Loisirs St-Simon Inc. pour leur FestHiver. Avec des conditions météorologiques particulières, ils ont su s'adapter pour répondre aux besoins des familles simonaises.

C'est toujours un plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous. Mon équipe et moi restons disponibles pour répondre à vos questions.

Je vous souhaite une fin de saison hivernale douce! Au plaisir de vous croiser dans l'une ou l'autre des activités que nous organiserons cette année.

Simon Giard, maire

PROVINCE DE QUÉBEC | MRC DES MASKOUTAINS | MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 17 JANVIER 2023 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2022.
- > D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022 portant exclusivement sur le budget 2023.
- > D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2022.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

- > D'approuver les comptes payés pour un montant total de **643 883,75 \$**.
- > D'approuver les salaires payés au montant de **32 870,43 \$**.
- > D'acquitter la liste des comptes à payer au montant de **7 410,09 \$**.

6 - ADMINISTRATION

- > D'acquitter la somme de 43 348,21 \$ taxes incluses, à FQM Assurances concernant la prime pour l'année 2023.
- > D'accepter la facture de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) pour le soutien technique pour 2023 au montant total de 7 588,35 \$ incluant les taxes.
- > D'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à Québec Municipal pour la période du 1er mai 2023 au 30 avril 2024 au coût de 310,00 \$, plus les taxes applicables.
- > D'acquitter les frais d'adhésion de la cotisation annuelle de la directrice générale, Johanne Godin, à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au montant annuel de 909,00 \$ incluant le volet assurances, plus les taxes applicables.
- > D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2 500,00 \$ pour l'exercice financier 2023 et que les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.
- > De déclarer les 13, 14, 15, 16, 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème "Nos gestes, un + pour leur réussite", sur notre territoire; D'appuyer la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.
- > D'accepter la facture du Groupe Conseil Novo SST Inc. au montant de 1 436,13 \$ plus les taxes applicables pour les frais de gestion et de fonds de défense pour l'année 2023.
- > D'appuyer la MRC des Maskoutains dans sa demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement du Canada et des autorités compétentes pour trouver rapidement des solutions afin de garantir, à coût raisonnable, l'assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux et cela peu importe l'âge du bâtiment ou d'une composante, l'identification du bâtiment à un inventaire, son statut, sa localisation au zonage ou sa soumission à des règlements visant à en préserver les caractéristiques.
- > De nommer M. Patrick Darsigny, conseiller siège # 1 à titre de représentant officiel de la Municipalité à la MRC des Maskoutains pour la durée du mandat de M. Giard à titre de préfet et de nommer M. Réjean Cossette siège # 6 à titre de substitut lors de l'absence du représentant officiel.
- > D'autoriser l'exploitation d'une cantine qui sera aménagée dans un conteneur sur une partie du lot 6 419 247 ; De s'engager à entamer les modifications à son règlement d'urbanisme afin de permettre l'usage d'une cantine aménagée dans un conteneur sur une partie de ce lot; D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité la convention de bail à intervenir entre la Municipalité et l'exploitant.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

> D'autoriser le paiement des frais annuels de 2 330,00 \$ plus taxes pour le maintien du service et le plan d'entretien de ldsid-Écho MMS pour 2023 de la compagnie Société Plan de Vol, fournisseur du logiciel.

8 - TRANSPORT ROUTIER

- > De permettre à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués et la tarification déterminée par le règlement de la MRC des Maskoutains en vigueur.
- > D'autoriser le paiement du décompte progressif # 6, concernant l'agrandissement du garage municipal, au montant de 84 178,89 \$ taxes incluses, à l'entrepreneur Construction Steve Durand Inc.
- > D'adjuger le contrat de services professionnels, pour procéder à une étude géotechnique et une caractérisation environnementale des sols de la rue Martel, entre la rue Saint-Jean-Baptiste et l'impasse Fleury, à l'entreprise Les Laboratoires de la Montérégie Inc. au montant de 13 659,03 \$ taxes incluses, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

> De procéder au versement 3 de 3 de la facture de la Ville de Saint-Hyacinthe pour la quote-part des dépenses 2021 en immobilisations du réseau d'aqueduc au montant de 25 782,90 \$.

10 - URBANISME

- > De renouveler les mandats de M. Jean-Claude Laliberté et de M. Yvon St-Maurice, à titre de membre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), pour les années 2023 et 2024.
- > De renommer sur le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) M. Yvon St-Maurice à titre de président et M. Michel Vermette à titre de vice-président.
- > D'accepter la demande de dérogation mineure relative à l'accroissement du nombre d'unité animale au 484, 2^e Rang Est, lot 1 840 421.
- > D'abroger la résolution #178-07-2021 demandant à la MRC des Maskoutains de modifier son règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé, et de transmettre la présente résolution à la MRC des Maskoutains afin qu'ils puissent mettre fin au processus d'adoption du règlement # 21-588.

11 - LOISIRS ET CULTURE

- > D'autoriser la directrice générale à remettre un montant mensuel de 1 200,00 \$ aux Loisirs St-Simon Inc. Selon les besoins réels des Loisirs, ce montant pourra être majoré jusqu'à concurrence du montant disponible de 17 500,00 \$ prévu au budget 2023.
- > De renouveler la licence d'utilisation annuelle du logiciel Biblionet de la compagnie Concepts logiciels 4DI Inc., au coût de 1 650,00 \$ avant taxes.

12 - AVIS DE MOTION

> Avis de motion à l'effet que le Règlement #579-23, visant à assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle des immeubles dans un contexte de rareté des logements, de protéger un bâtiment pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, mais également d'encadrer et ordonner la réutilisation du sol dégagé à la suite d'une démolition complète ou partielle d'un immeuble, sera adopté lors d'une séance ultérieure.

13 - RÈGLEMENTS

> D'adopter le Premier projet - Règlement #579-23 relatif à la démolition d'immeuble.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 7 FÉVRIER 2023 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **243 841,41 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **21 321,60 \$**.

> D'acquitter la liste des comptes à payer au montant de **6 596,11 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De mandater le maire et la directrice générale à signer l'entente relative à l'entretien hivernal des accès à l'école Notre-Dame-de-la-Paix.

> De mandater la firme comptable de la Municipalité, FBL s.e.n.c.r.l. pour effectuer le mandat d'audit requis pour le programme TECQ 2019-2023 pour un montant de 2 800,00 \$ avant taxes.

> D'autoriser l'acquisition par la Municipalité de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 203 524 portant les numéros civiques 171 à 173, rue Saint-Édouard; D'autoriser le maire et la directrice générale, à signer l'acte relatif à l'acquisition de l'immeuble susmentionné, aux conditions prévues au projet d'acte de vente, ainsi que tous les documents requis pour l'acquisition de cet immeuble.

> D'autoriser la signature, concurremment à celle de l'acte de vente notarié, d'un bail commercial de type « brut » visant la totalité de l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 203 524 portant les numéros civiques 171 à 173, rue Saint-Édouard, à Saint-Simon, pour la durée prévue à ce bail et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer le bail susmentionné, lequel contient notamment toutes les modalités prévues à l'Annexe A de l'offre d'achat signée en date du 6 septembre 2022.

> D'autoriser la directrice générale à procéder au lancement d'un appel d'offres pour la conclusion d'un contrat de services professionnels afin de confier la préparation et la gestion du projet de même que la vente des terrains à un professionnel pour la réalisation du projet de développement domiciliaire sur l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 2 203 524; De mandater les avocats de l'étude Therrien Couture Joli-Cœur, s.e.n.c.r.l. pour la rédaction de ce devis d'appel d'offres.

> De reconnaître, déclarer et s'engager à ce que l'Engagement de cession des débits réservés à l'immeuble correspondant au lot 2 203 524 survive et continue de lier la Municipalité suite à la clôture de la transaction, et ce, jusqu'à la conclusion d'une Entente de cession des débits réservés ou jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans suivant la signature de l'acte relatif à l'acquisition de l'immeuble par la Municipalité et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la Reconnaissance, déclaration et engagement relative à l'entente de cession des débits réservés.

> D'autoriser la résiliation de la convention relative à la construction, l'exploitation et le financement d'un réseau d'aqueduc; D'autoriser le maire et la directrice

générale à signer l'entente de résiliation, laquelle prévoit les modalités de la résiliation de la convention relative à la construction, l'exploitation et le financement d'un réseau d'aqueduc signée par la Municipalité et Olymel en date du 14 janvier 2005 et amendée le 9 décembre 2010.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE INCENDIE ET CIVILE

8 - TRANSPORT ROUTIER

> D'informer le ministère des Transports de l'utilisation de l'aide financière visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien des routes locales; De confirmer qu'un dossier de vérification a été constitué.

> D'autoriser le paiement du décompte progressif # 7 pour l'agrandissement du garage municipal au montant de 22 705,16 \$ taxes incluses, à l'entrepreneur Construction Steve Durand inc.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

> D'autoriser l'achat de deux pompes électriques submersibles Flygt pour l'usine d'épuration des eaux usées au coût de 37 883,40 \$ incluant les frais de kilométrage, déplacement et main d'œuvre ainsi que les taxes applicables.

10 - URBANISME

11 - LOISIRS ET CULTURE

> De procéder au dépôt du procès-verbal de l'assemblée des Loisirs St-Simon du 10 janvier 2023.

> D'accepter la soumission de Villiard Serres & Jardins au montant de 504,00 \$ plus la livraison et les taxes applicables pour la fourniture de 12 jardinières de fleurs en pot de 16 pouces avec lierres.

> D'autoriser la directrice générale à remettre la somme budgétée de 10 500,00 \$ aux Loisirs St-Simon à titre de subvention pour l'entretien de la patinoire.

12 - AVIS DE MOTION

13 - RÈGLEMENTS

> D'adopter le Premier projet - Règlement #579-23 relatif à la démolition d'immeuble.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES

17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
AURA LIEU LE MARDI 7 MARS 2023
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU
49 RUE DU COUVENT À COMPTER DE 20 H**



PREMIER PAIEMENT DE TAXES

**DATE LIMITE POUR LE PREMIER VERSEMENT
DE TAXES : LE LUNDI 27 FÉVRIER 2023**

Le paiement de vos taxes pourra se faire selon les moyens suivants :

- Au **BUREAU MUNICIPAL** par chèque, par carte de débit ou en argent comptant.
- Par **CHÈQUE** à l'ordre de la Municipalité de Saint-Simon : par la poste ou en le déposant dans la boîte à courrier verrouillée située près de l'entrée principale.
- Au **BUREAU DE VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE**
- Par **PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES** : en remplissant le formulaire de préautorisation disponible sur le site internet de la Municipalité sous l'onglet services aux citoyens, demandes et formulaires.
- En **LIGNE**, c'est simple et rapide! Si vous payez par virement bancaire avec Desjardins, il est très important de suivre les étapes suivantes :
 - **Nom du fournisseur** : Saint-Simon
 - **Catégorie** : Municipalités (taxes municipales et autres services)
 - **Recherche** : Choisir Municipalité St-Simon (région Maskoutaine) Taxes (0c)
 - **Le numéro de référence** demandé correspond au numéro de matricule de votre propriété (10 chiffres n'incluant pas les 0)

Pour les autres institutions bancaires, nous vous invitons à communiquer avec elles.

Il est important de suivre adéquatement la démarche pour que le paiement soit bien attribué à votre compte, afin d'éviter des intérêts et des pénalités.

Nous rappelons également à ceux et celles dont le compte de taxes est payé par leur institution financière qu'il est de votre responsabilité de leur faire parvenir une copie de votre compte. La Municipalité de Saint-Simon n'est pas tenue d'envoyer une copie directement aux institutions financières.



INTERDICTION SKI-DOO ET VTT

Nous aimerions rappeler aux citoyens qu'il est **interdit de circuler sur les terrains municipaux ainsi que dans les rues avec vos véhicules tout-terrain**. Veuillez utiliser les sentiers balisés!

STATIONNEMENT LORS DE CHUTE DE NEIGE



Lors de chute de neige, nous comprenons que vous pouvez avoir besoin de sortir votre véhicule de votre entrée pour la déneiger. Cependant, afin de faciliter le travail de l'équipe des travaux publics qui sont responsables du déneigement du réseau routier, **NOUS VOUS DEMANDONS DE STATIONNER VOTRE VÉHICULE DU MÊME CÔTÉ QUE LES AUTRES VÉHICULES** qui pourraient déjà se retrouver en bordure de rue. Cette petite attention de votre part facilitera le passage des engins de déneigement.

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



DEMANDE DE PERMIS



L'hiver est une période propice à la mise en place de projets futurs! Afin d'être bien préparé à la période du printemps ou de l'été, n'hésitez pas à prendre de l'avance en exposant vos projets futurs qui requiert un permis de la Municipalité.

Pour obtenir rapidement des réponses à vos questions ou un permis, la méthode la plus efficace est le courriel.

En effet, en écrivant au : inspecteur@saint-simon.ca vous aurez une réponse rapide à vos questions.

Si vous préférez nous contacter par téléphone, vous pouvez appeler au 450 798-2276 poste 223 et nous vous rappellerons dès que possible.

Passez un bel hiver !

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

L'unité des Semeurs

**prienchemin.org : de multiples propositions
quotidiennes pour guider sa prière.**



DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Le dimanche 4 décembre, après la messe, le conseil de la fabrique a tenu une réunion spéciale pour l'élection de marguilliers.

Il y a deux nouveaux élus dont : Mélissa Martel pour un second mandat et Gabriel Corbeil pour un premier mandat, un engagement fort apprécié!

**DANS LE JASEUR DE MARS, À SURVEILLER,
les dates et services religieux du carême et de Pâques
qui se tiendront du 22 février au 9 avril 2023.**



HORAIRE DES MESSES DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :

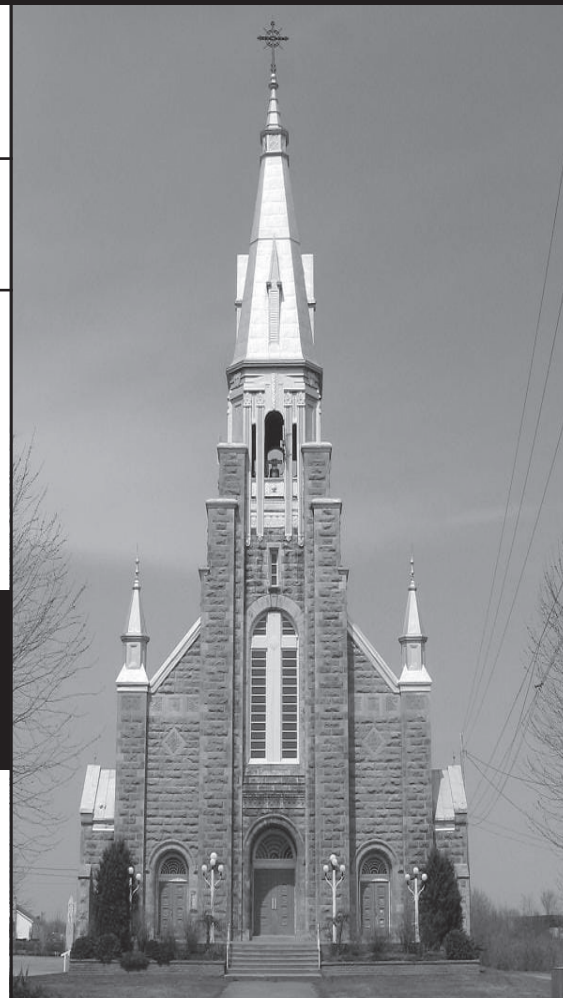
1^{er} et 3^e dimanche

9 h Saint-Théodore et Saint-Jean-Baptiste
10 h Saint-Simon
10 h 45 Saint-Nazaire et Saint-André d'Acton

2^e et 4^e dimanche

9 h Saint-Hugues, Saint-Ephrem et St-Liboire
10 h Saint-Valérien, Saint-André d'Acton et Sainte-Hélène

**Félicitations et Merci à la chorale de la messe de Noël
dirigée par Chantal Jodoin; ce fût un beau moment
pour les paroissiens présents à cet événement!**



BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste.....450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine.....450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél. : 450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél. : 450 794-2131

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél. : 450-522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré 450 798-2091

**Pour les renseignements sur les événements à
venir dans notre diocèse,
consultez le site web : ecdsh.org**

**Pour connaître les renseignements de la semaine
de l'Unité des Semeurs :
museestephrem.com/pastora/feuille-paraissial/**



RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent

Saint-Simon

Québec J0H 1Y0

Pensée :

Sois contagieux de bonheur et d'amour afin de contaminer le plus de gens possible pour qu'ils deviennent de plus en plus heureux!

LES AÎNÉS AU CŒUR DES RÉFLEXIONS GOUVERNEMENTALES

Le 3 octobre dernier, les Québécoises et Québécois ont renouvelé leur confiance envers le gouvernement Legault. En tant qu'organisation représentant des centaines de milliers de personnes âgées, nous voulons aborder l'importance que revêt le poste de ministre des Aînés et formuler des recommandations quant à son rôle au sein du gouvernement. Les enjeux concernant la population âgée sont transversaux, aux facettes multiples.

Au-delà du cliché du ministre des Aînés (fort), il faut, que la personne titulaire du poste soit en mesure de défendre les personnes âgées, d'améliorer leur situation et de désamorcer leurs enjeux autour de la table du Conseil des ministres. Cependant, cette responsabilité ne doit pas être le fardeau d'une seule personne.

Une contribution de chaque ministère ... Les enjeux âgés touchent à la fois la famille, la santé, les transports, l'habitation, les municipalités et bien d'autres. Bref, pratiquement l'ensemble des ministères. C'est pourquoi le Réseau FADOQ plaide pour l'utilisation d'une (lentille âgés) dans la prise de décisions gouvernementales. Il est nécessaire que chacun des ministères prenne en considération les personnes âgées et l'impact de leurs politiques sur celles-ci.

Cette commande est d'autant plus pertinente dans un contexte de vieillissement de la population qui s'accélère. Afin de bâtir une société où il fera bon vieillir, chaque ministère doit contribuer en prenant en compte la situation des personnes âgées dans chaque mesure politique ou projet de loi.

La personne qui occupe le rôle de ministre des Aînés pourra ainsi être consultée et impliquée dans plusieurs dossiers à la fois pour s'assurer d'une cohérence entre les différentes décisions et d'une coordination entre les ministères lorsque requis. Le ministre des Aînés doit être le chien de garde des personnes âgées.

Par ailleurs, le ministère de la Santé a un énorme rattrapage à faire afin de se préparer au vieillissement de la population. En janvier dernier, le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) relevait que la crise sanitaire aurait été moins tragique si les gouvernements successifs s'étaient intéressés davantage, au cours des 20 dernières années, aux soins et services destinés aux âgés.

Au-delà d'une crise sans précédent, les besoins des personnes âgées sont importants et ils doivent, à l'avenir, être une priorité du gouvernement. C'est pour cette raison que la personne qui occupe le poste de ministre des Aînés doit être impliquée de près dans la transformation du système de santé afin qu'il réponde aux besoins des personnes âgées. Encore une fois, chaque changement doit être étudié à travers la (lentille âgés). Le gouvernement du Québec n'a pas le droit à l'erreur dans cette énième réforme de notre système de santé. Il faut que toutes les voix s'unissent!

Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet450 798-2040

Trésorière :

Micheline Lussier450 798-2417

Secrétaire :

Sylvie Morin450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais450 798-2777

Diane Morin450 791-2260

Lise Brunelle450 798-2525

Anniversaires de février

Mmes Dany Benoit,
Diane Morin, Louise Arbour,
Lise St-Laurent, Odette St-Laurent.

Prompt rétablissement

aux personnes hospitalisées ou à la maison.

Intervenante des âgés :

> Mme Annie Quintal
450 502.4395 ou projet.images@gmail.com

Sincères sympathies

aux personnes endeuillées.

Viactive :

> Reprise le 10 mars de 9 h 30 à 10 h 30 au local FADOQ.

> Scrabble chaque mardi à 13 h 30.

Joignez-vous à nous!

Responsable des cartes de membres :

> Mme Francine Chicoine 450 798.2394

Briser la solitude et venez nous rencontrer!

Les conférences de février à 19 h 30 au local FADOQ (gratuit et ouvert à tous) :

13 février : Les langages de l'amour, par Mme Sylvie Rousseau, psychologue

22 février : Le bonheur de bénévolater par M. Jean-Marie Lapointe, comédien, animateur, auteur, cinéaste, conférencier, sportif accompli.

CET ÉTÉ, DEVIENS
ANIMATEUR
DE CAMP DE JOUR

ÉTÉ 2023

Les LOISIRS ST-SIMON INC.
sont à la recherche de plusieurs
candidats

**DYNAMIQUES, CRÉATIFS
ET RESPONSABLES**

- ANIMATEURS
- ANIMATEUR VOLANT
- ACCOMPAGNATEUR
(INTÉGRATION)

Les candidats(es) doivent
faire parvenir leur curriculum vitae
avant le 10 mars 2023 :

Loisirs St-Simon inc.
Att. : Roxanne Carbonneau
49, rue du Couvent
Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0
Courriel : loisirs@saint-simon.ca

UN CAMP DE JOUR POUR TOUS!

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT ET
D'INTÉGRATION, ÉTÉ 2023



- pour enfants de 5 à 12 ans
- ayant des besoins particuliers, que ce soit dû à un problème de santé, à un trouble cognitif ou à toute autre raison
- résident de Saint-Simon

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{ER} mars 2023

Formulaire de demande disponible
www.saint-simon.ca

Section SERVICES AUX CITOYENS/LOISIRS ET CULTURE



INFO : 450 798-2276 POSTE 225
loisirs@saint-simon.ca



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

ENDP



COLLECTE DE BOUTEILLES DES FINISSANTS

Elle se tiendra le **SAMEDI 11 MARS PROCHAIN** et elle contribuera à financer le voyage des finissants. Des bénévoles passeront chez tous les résidents de la paroisse. Encouragez-nous en déposant vos bouteilles vides (de verre, de plastique et les canettes) devant votre porte d'entrée.

Les finissants, les membres du Conseil d'établissement ainsi que l'équipe-école vous disent un grand :

MERCI!





Inscription à la maternelle

Les inscriptions pour la maternelle 5 ans ou le programme Passe-Partout, se dérouleront du 13 au 24 février prochain. Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site du Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe : Admission et inscription - CSSSH (gouv.qc.ca) Voici les documents que vous devrez présenter ultérieurement à l'école :

- > **L'original du certificat de naissance GRAND FORMAT (avec le nom des parents). Les parents qui ne possèdent pas ce document doivent se le procurer à la Direction de l'état civil (1 800 567-3900 ou www.etatcivil.gouv.qc.ca);**
- > **Deux preuves de résidence du parent**

Voici la liste des pièces acceptées. Vous devez présenter une pièce de chaque catégorie. Dans le doute, communiquez avec l'école.

L'un des documents suivants parmi la CATÉGORIE 1 :

- une photocopie du bail d'habitation et une preuve d'identification du locateur (lettre du propriétaire, etc.);
- le compte de taxe scolaire ou de taxes municipales;
- une photocopie de l'acte d'achat de la propriété résidentielle qui indique le nom du propriétaire;
- une affirmation solennelle du propriétaire ou du locataire du lieu d'habitation ayant signé le bail attestant que l'élève demeure bien à l'adresse indiquée si aucun autre document n'est disponible.

ET L'un des documents suivants parmi la CATÉGORIE 2 sur lequel figure le nom et l'adresse de la personne au Québec :

- une copie d'une facture ou d'un état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution (etc.);
- une preuve assurance habitation;
- un permis de conduire au Québec (SAAQ);
- la preuve d'une affiliation à une association professionnelle québécoise;
- un relevé de compte bancaire du Québec, un relevé de carte de crédit, la preuve d'une affiliation à une association récréative ou à un organisme religieux;
- copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ);
- relevé d'emploi (relevé 1);
- avis de paiement de soutien aux enfants de la Retraite Québec.

N.B. Si vous apportez une preuve de résidence provenant d'un des 2 paliers gouvernementaux (ex. votre permis de conduire, avis de cotisation, etc.), vous n'aurez pas besoin d'apporter une 2^e preuve de résidence. Cette seule preuve suffira.

BIEN ACCOMPAGNÉS, LES JEUNES PEUVENT TOUS PERSÉVÉRER !

Du 13 au 17 février 2023, l'entourage du jeune sera à l'honneur dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Reconnaître son apport primordial dans la motivation, la résilience et la confiance en soi de chaque jeune, c'est saluer son engagement à faire de la persévérance scolaire sa priorité. Quand celle-ci se conjugue avec des félicitations, un accompagnement, des encouragements, des explications, une écoute et un appui, ce sont les jeunes et toute la société québécoise qui en sortent grandis.

La persévérance se cultive au contact bienveillant de leur entourage. Car derrière chaque jeune qui continue à fournir des efforts dans son parcours scolaire, il y a des adultes qui jouent un rôle essentiel, et vous en faites partie!

Il peut arriver que des défis affectent le quotidien de certains jeunes autour de nous. Pensons notamment à l'enfant qui ne se sent pas à la hauteur ou à celui qui craint que son diplôme ou sa qualification trouve moins de valeur aux yeux de son employeur en raison de la pandémie, contexte ayant malencontreusement exacerbé les problèmes de santé mentale de beaucoup trop de jeunes québécois. Mentionnons aussi ceux qui occupent un emploi pendant leurs études. Travailler est certes bénéfique, mais le moindre déséquilibre entre le temps consacré aux études et à un emploi les expose à de nombreux risques, dont une baisse de motivation.

Continuez à les soutenir et à valoriser leurs efforts pour qu'ils persévèrent et façonnent un avenir où la réussite éducative fait partie de leur réalité. Parce que les voir réussir, cela vaut de l'or!

Plus vous infusez ce sentiment de confiance et de valorisation, meilleures sont les chances que tous les jeunes québécois, sans exception, se réalisent et trouvent en eux les ressources nécessaires pour progresser dans une voie épousant leurs passions et sources d'intérêt. Il y a fort à parier que cette confiance en soi se transmettra de génération en génération.

Que vous soyez parents, enseignants, éducateurs, employeurs, intervenants en milieux scolaires, personnels de soutien ou que vous œuvriez au sein d'organismes communautaires, vos gestes et votre présence bienveillante multiplient incontestablement les possibilités de réussite de chaque individu aux études.

Vous êtes ces visages familiers et réconfortants qui donnent des ailes à nos jeunes et les amènent à persévérer. Ceci se matérialise d'ailleurs autour de petits gestes concrets et porteurs du quotidien, qui lèveront les obstacles à leur réussite éducative :

- Offrir de l'aide;
- S'intéresser à ce que le jeune vit à l'école;
- Être à l'écoute;
- Lui faire vivre ses premiers succès dans une activité parascolaire;
- Suggérer des outils pour bien gérer le temps consacré aux études, aux loisirs et au travail;
- Encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention du diplôme ou de la qualification visée;
- Rassurer de manière positive.

Restons engagés et mobilisés dans ce mouvement bienveillant et collectif que sont les Journées de la persévérance scolaire. Continuons à faire ce que nous faisons le mieux pour nos jeunes : apporter notre contribution. Car bien entourés, ils peuvent tous persévérer.

Je félicite
Tu accompagnes
Il encourage
Elle explique
Nous écoutons
Vous appuyez
Ils et Elles PERSÉVÈRENT

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE
JPSESTRIE.CA

NOS
GESTES,
UN+
POUR LEUR
RÉUSSITE!



BIBLIOTHÈQUE
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent, au 2^e étage
450 798-2276 poste 232
Courriel : biblio@saint-simon.ca

**HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Mardi de 11 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

PROGRAMME UNE NAISSANCE, UN LIVRE!



une naissance
UN LIVRE®

Petit lecteur deviendra grand!

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

Les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation idéal pour les familles. Avec votre enfant, vous pouvez y participer à de nombreuses activités : heures du conte, ateliers d'éveil à la lecture, séances de bricolage et plus encore... Il y en a pour tous les âges! Évidemment, vous pouvez également emprunter des livres à la bibliothèque!

**Votre bibliothèque est là pour vous.
Visitez, explorez, empruntez... lisez!**





NOS MEILLEURES ASTUCES POUR ATTIRER LES OISEAUX EN HIVER



COMITÉ
d'embellissement
SAINT-SIMON



Les
Fleurons
du Québec

RECEVEZ EN GRAND VOS AMIS LES OISEAUX

Il est relativement facile de nourrir, abriter et abreuver les oiseaux lorsque la température est clémente, mais comment les attirer en hiver, lorsque le vent, la neige et le froid se font très présents? Voici quelques astuces pour attirer les oiseaux en hiver et contribuer à leur bien-être.

COMMENT ATTIRER LES OISEAUX EN HIVER?

Même si plusieurs oiseaux supportent bien les hivers québécois, un petit coup de pouce de la part des ornithologues amateurs n'est jamais de refus quand le printemps tarde à venir et que la nourriture se fait plus rare. Voici quelques trucs et astuces pour attirer les oiseaux dans votre jardin, même lorsqu'il fait froid.

INSTALLEZ UN BAIN D'OISEAU OU UN ABREUVOIR CHAUFFANT

Il existe des bains d'oiseaux chauffants ou encore des éléments chauffants à installer dans les abreuvoirs pour que l'eau des oiseaux ne gèle pas en hiver. Vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement et ajoutez de l'eau au besoin. Il existe également des fontaines solaires qui assureront une bonne circulation de l'eau afin qu'elle ne gèle pas.

PENSEZ AUX MANGEOIRES

Quoi de mieux que de la nourriture pour attirer les oiseaux au jardin en hiver? Bien qu'ils aient un rôle important, les plantes et végétaux de votre jardin ne suffiront pas à nourrir vos amis oiseaux pendant toute la saison froide. Ils auront besoin de nourriture complémentaire en hiver.

Quelle nourriture pour les oiseaux en hiver?

Pour attirer les oiseaux en hiver, installez dans votre jardin des mangeoires bien remplies de graines de tournesol noir. Ces graines attireront les oiseaux et leur permettront de prendre du poids et des forces en attendant le retour du printemps.

Attention! Évitez les mangeoires métalliques car les pattes frêles des oiseaux pourraient geler et les garder prisonniers.

Quelques autres options de graines pour remplir vos mangeoires : maïs, millet, chardon, etc. Des boules de suif suspendues aux branches des arbres sont également d'excellentes sources nutritives pour les oiseaux.

QUELS OISEAUX PEUT-ON VOIR EN HIVER?

Ces oiseaux passent l'hiver avec nous :

Pic, Jaseur Boréal, Cardinal, Gros bec, Geai bleu, Jaseur des cèdres, Merle d'Amérique, Mésange, Junco, Sizerin

5 choses à savoir pour attirer les oiseaux au jardin en hiver

1. Les oiseaux ont besoin d'eau (propre et fraîche), de nourriture et d'un abri pour survivre dans un jardin.
2. Les haies, arbustes et arbres offrent des abris pour qu'ils puissent se protéger des prédateurs, se reposer, y établir leur nid et pour se mettre à l'abri des intempéries.
3. En variant la hauteur et l'étalement de la végétation, vous favoriserez la venue tant des oiseaux qui se nourrissent au sol que de ceux qui visitent la végétation plus haute.
4. Des mélanges de fleurs sauvages à semer au printemps et spécialement préparés pour la conception de jardins d'oiseaux offrent une bonne et belle diversité. Demandez des suggestions en jardinerie.
5. Plusieurs espèces potagères et fruitières peuvent être partagées entre l'humain et la faune ailée.

Maintenant que vous savez comment attirer les oiseaux au jardin en hiver, n'oubliez pas de sortir vos jumelles pour apprécier le magnifique spectacle qui se déroulera sous vos yeux!

Par : Hélène Baril

QU'EST-CE QUE LE TDG ?



Plusieurs personnes souhaitent orienter leur parcours vers des études professionnelles, mais abandonnent l'idée, car elles croient qu'elles doivent avoir réussi leur 4^e secondaire ou même détenir leur diplôme d'études secondaires (DES). Il existe cependant des voies plus rapides pour accéder à la formation professionnelle, dont le test de développement général (TDG).

Ce test sert à mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle. Il peut permettre un accès direct à certains programmes, comme la formation en transport par camion. Dans d'autres cas, la réussite du TDG doit être jumelée à un préalable du secteur secondaire, par exemple, pour la formation en secrétariat, qui exige un 3^e secondaire en français et un 2^e secondaire en anglais.

Le test comporte 100 questions à choix multiples et se divise en cinq sous tests. Ceux-ci portent sur le raisonnement mécanique, la science, la résolution de problème, la compréhension de l'écrit et la maîtrise de la langue.

Le TDG est gratuit pour les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton. L'inscription et la passation ont lieu au Centre de formation des Maskoutains au **2495, boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe**. Lors de l'inscription, vous rencontrerez une conseillère qui pourra vous accompagner dans ce processus. Elle sera également en mesure de répondre à vos questions sur les différentes voies d'accès et préalables des formations qui vous intéressent. Vous devez, pour l'inscription, avoir en main votre certificat de naissance.

Osez utiliser les services d'orientation et d'information scolaires et professionnelles qui vous sont offerts gratuitement dans votre municipalité : communiquez dès maintenant avec Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour vous renseigner!

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

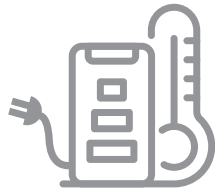
Québec 



PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE LORSQUE VOUS UTILISEZ LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE D'APPOINT



AVANT SON UTILISATION



- Vérifiez que le sceau d'un organisme d'homologation reconnu CSA ou ULC figure sur l'appareil.
- Laissez un espace de dégagement autour de l'appareil, en fonction des recommandations du fabricant.
- Assurez-vous que l'appareil soit stable et qu'il ne puisse être renversé par accident.



CONSEILS D'UTILISATION

- Branchez l'appareil directement dans une prise de courant. Évitez l'utilisation de rallonge.
- Assurez-vous que l'appareil est muni d'un dispositif de fermeture automatique en cas de surchauffe ou s'il est renversé.
- N'oubliez pas qu'une chaufferette n'est pas un appareil conçu pour un usage permanent. Faites plutôt installer un système de chauffage conforme.
- N'utilisez pas ce type d'appareil dans un espace humide ou dans un endroit où il pourrait se faire mouiller (ex. salle de bain).

SOURCE :

Ministère de la Sécurité publique

ALUS MONTÉRÉGIE : LES MUNICIPALITÉS ET LES PRODUCTEURS EMBARQUENT

Depuis 2016, une centaine de fermes d'ici participent au Programme ALUS Montérégie en mettant en place de nouveaux aménagements produisant des biens et services écologiques sur leurs terres.

Les types de projets sont variés et nombreux : plantation de différents types de haies, aménagement de bandes élargies, reboisement, fauche retardée et bien plus encore.

Au fil des ans, ces entreprises agricoles ont reçu une rétribution monétaire totale de 106 000 \$ pour leurs actions.

Chaque année, l'UPA de la Montérégie rend hommage aux participants du programme ALUS. Dans la grande région maskoutaine, six entreprises agricoles ont reçu des bourses en décembre dernier.

- Bernard Beauchemin
- Ferme Beauchemin et Morin à Saint-Simon
- Antoine Beauregard et Josée Roy
- La fille du Roy à Sainte-Marie-Madeleine
- Sophie Brodeur et Rémi Taillon
- Ferme Brotail à Saint-Dominique
- Sylvain Chabot
- La Ferme G. Chabot à Saint-Damase
- Justin Beauregard
- Les Productions B.J.F. à La Présentation
- Thomas Guentert
- Ferme Guentert à Saint-Simon

À la grandeur du territoire de la MRC les Maskoutains, sept municipalités ont accepté de collaborer à ALUS Montérégie, avec un engagement financier sur les trois prochaines années.



Dans l'ordre habituel, Bernard Beauchemin, de Saint-Simon; Antoine Beauregard et Josée Roy, de Sainte-Marie-Madeleine; Sophie Brodeur et Rémi Taillon Ferme Brotail, de Saint-Dominique; Jennifer Loschiavo, d'ALUS; Julien Pagé, de l'UPA Montérégie; Louis-Philippe Péloquin, du port de Montréal, partenaire financier et Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Le syndicat de l'UPA des Maskoutains Nord-Est et l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie désirent remercier sincèrement les élus des municipalités de Saint-Hugues, Saint-Simon et Saint-Valérien pour leur précieuse collaboration.

Mes professionnels

POMPAGE St-Pie

Ecoflo[®] HYDRO-KINETIC[®] BIONEST
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement[™]

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur





Même compostables ou biodégradables, ils sont **REFUSÉS** au site de compostage



BANNISSONS LES SACS DE PLASTIQUE DU BAC BRUN

UTILISONS LES SACS DE PAPIER !

COMPOSTER,
C'EST
RECYCLER !

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :
www.riam.quebec
450 774-2350



Nos professionnels

RÉPARATION
VENTE
INSTALLATION

DANIEL
Radio-Tv.
FILS INC.

REFERENCE

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

JY Tremblay
arpenteur-géomètre inc.

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca



ADOPTER DES HABITUDES ÉCORESponsables AU BUREAU



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Action et des Maskoutains

FAVORISE
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

PROLONGE LA
DURÉE DE VIE DES
SITES D'ENFOUIS-
SEMENT TOUT EN
RÉDUISANT LA
QUANTITÉ DE
MATIÈRES QUI Y EST
ACHEMINÉE

RÉDUIT LA
DÉFORESTATION
ET L'ÉPUISEMENT
DES MATIÈRES
PREMIÈRES

APPORTER SES BREUVAGES ET
REPAS DE LA MAISON, DANS DES
CONTENANTS RÉUTILISABLES



APPORTER LES STYLOS ET
MARQUEURS USAGÉS DANS
UNE PAPETERIE QUI LES
RÉCUPÈRE



IMPRIMER SEULEMENT LES
DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET,
IDÉALEMENT, EN RECTO-VERSO

RECHERCHER LES FOURNITURES
FABRIQUÉES DE MATIÈRES RECYCLÉES

RECYCLER LE PAPIER À MAIN



COMME À LA
MAISON!

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

www.riam.quebec
450 774-2350



Nos professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca

AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB

► *Inscription des nouveaux élèves*

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2023 - 2024

Du 13 au 24 février 2023

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront
4 ans avant le 1^{er} octobre
2023

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ou
5 ans avant le 1^{er} octobre 2023

En ligne au

www.csssh.gouv.qc.ca

ou à l'école de votre secteur

Professionnels

EXCAVATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144



Vignoble SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0

450 779-0434

www.vignoblesaintsimon.com



- NUTRITION DES CULTURES
- PHYTOPROTECTION
- SEMENCES
- ÉPANDAGE À FORFAIT
- ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
- PAEF

450 798-2002 | www.williamhoude.com



**MACHINERIES
AGRICOLLES**

**ENGINS DE
CHANTIER**

**CAMIONS
& REMORQUES**

SOUDURE

- ACIER
- ALUMINIUM

*Peu importe vos projets
VENEZ NOUS VOIR!*

**PASCAL OU JÉRÉMIE
450.380.2080**

industriesdemico@outlook.com

550 RANG ST-ÉDOUARD • SAINT-SIMON QC J0H 1Y0



BJR

CONSTRUCTION INC.

RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345

bjrconstructioninc@gmail.com

RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



Bourdages Pneu Mécanique

Dave Bourdages - Mécanicien

1628, rang St-Édouard, Saint-Liboire

450 793-1154 • garagebpm@hotmail.com

ANNONCEZ DANS VOTRE
JOURNAL LOCAL



INFORMATION
ET RÉSERVATION :

450 798-2276

loisirs@saint-simon.ca

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accèspharma
par Walmart

Pélo mix inc. Depuis 1982

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890
www.pelomix.com

LAVAGE ET EXTERMINATION
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Tel.: (450) 794-2314 358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Jean et Nathalie

FERME Gillal - Travaux à forfait
- Vente de foin et paille

STE-ROSALIE FARM
450 278-4410 fermegillal@outlook.com

constructions DESLANDES

1-844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-63

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELI d'ici le 1^{er} mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/concours-reer-celi.

Jumelez et épargnez!

Épargnez GROS en jumelant vos services Cooptel!
Voici certaines de nos options disponibles:



Internet illimité



**Décodeur enregistreur HD
avec tous nos forfaits télé**



1 000 minutes interurbaines



Vitesse Internet 1 Gig

**N'attendez plus,
appelez-nous!**

Cooptel, **LA fibre optique
à la maison** aux couleurs
de la coopération!



Cooptel

Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca